



**Consumers International
Relations presse**

Luke Upchurch
Tel: +44 796 894 9327
lupchurch@consint.org

**Ligue pour la Défense du
Consommateur au Bénin**

Tel: +229 21 35 24 58
ldcb.cird@inetnet.bj /
contact@ldcb.org
www.ldcb.org

Communiqué de presse

Malbouffe : l'heure de vérité – les associations de consommateurs du monde entier exigent une réponse

- **Les associations de consommateurs font campagne contre la promotion de la malbouffe à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs le 15 mars**
- **La publication prochaine de l'avant-projet de recommandations de l'Organisation mondiale de la santé représente une occasion unique pour agir au niveau mondial**

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), s'associe à Consumers International (CI) et aux associations de consommateurs du monde entier pour exhorter les autorités publiques à soutenir la proposition d'interdiction de la promotion commerciale des produits de malbouffe dans le cadre des consultations cruciales menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs qui se tiendra ce 15 mars, CI et ses organisations membres demandent à l'OMS d'approuver un code international fort prohibant la promotion d'aliments riches en matières grasses, en sucre et en sel auprès du public jeune.

L'OMS est sensée entreprendre une consultation publique en mars de cette année au sujet d'un certain nombre de recommandations en matière d'activités promotionnelles des produits alimentaires auprès des mineurs. Les Etats membres seront appelés à voter les recommandations finales soumises à l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en Mai 2010 en fonction du résultat de la dite consultation.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin exhorte avec vigueur le Ministère de la Santé à apporter son soutien aux recommandations de CI contenues dans le document "*Recommandations en faveur d'un code international relatif à la commercialisation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées auprès des enfants* »* rédigées conjointement avec le Groupe de travail international sur l'obésité (IOTF) en 2008.

Ce que nous demandons...

- Interdire les publicités télévisées ou radiophoniques pour les produits alimentaires et les boissons riches en matières grasses, sucre ou sel entre 06h00 et 21h00

- Interdire l'utilisation des nouveaux médias (tels que sites Web, sites communautaires, SMS) pour faire la promotion de ce type de produits alimentaires et de boissons
- Interdire la promotion de ce type de produits alimentaires et de boissons dans les écoles
- Interdire l'utilisation de cadeaux, jouets ou points à collectionner comme techniques promotionnelles pour ce type de produits alimentaires et de boissons
- Interdire l'utilisation de célébrités, personnages de dessins animés ou concours pour faire la promotion de ce type de produits alimentaires et de boissons.

Dans le cadre de la célébration de cette Journée, M. Romain Abilé HOUEHOU, Président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) montera au créneau pour dénoncer la menace qui constitue l'obésité infantile au Bénin.

De même, Le Ministère de la Santé sera interpellé en vue de l'adoption du code international relatif à la commercialisation de produits alimentaires et boissons non alcoolisées auprès des enfants.

Par ailleurs, une action de sensibilisation sur la question sera organisée le 17 mars 2009 au Village d'Enfants SOS à Abomey-calavi devant un parterre d'invités composés des partenaires au développement, des organisations non gouvernementales, des autorités étatiques, et des entreprises de commercialisation de produits alimentaires au Bénin.

Toutes ces actions entrent dans le cadre d'un projet intitulé « **Soutenons la lutte contre l'obésité infantile** » qui vise à faire prendre conscience aux consommateurs et aux partenaires à divers niveaux de la menace que constitue aujourd'hui l'obésité infantile.

Visitez notre site www.junkfoodgeneration.org pour en savoir plus sur la Journée mondiale des droits des consommateurs.

Le Directeur général de CI, Joost Martens, déclare:

“Les associations de consommateurs du monde entier demandent à l'Organisation mondiale de la santé d'approuver un code international fort en matière de promotion commerciale des aliments auprès du public jeune. Selon les prévisions, 2,3 milliards de personnes seront atteintes d'obésité ou de surpoids en 2015. Nous avons plus que jamais besoin d'un code international capable de guider les réponses des Etats à cette crise sanitaire mondiale. »

Monsieur Romain Abilé HOUEHOU, Président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) déclare :

“Notre mode de consommation a une grande partie à jouer quant à notre état de santé. L'obésité infantile est l'une des conséquences d'une mauvaise alimentation. Une consommation saine serait donc le gage d'une bonne santé du consommateur. Dans ce contexte, protéger nos enfants contre les aliments et boissons malsains, constitue notre plus grande responsabilité à leur égard. ”

Note aux rédacteurs

i. Créée le 20 Février 1998, La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin, membre de Consumers International, est une organisation qui œuvre pour la protection des Droits des Consommateurs dans un marché de plus en plus complexe. Sa vision est celle d'un Bénin dans lequel les consommateurs ont la possibilité d'accéder d'une part, sans risque et à moindre coût, aux biens et services de qualité, et d'autre part, d'exercer avec efficacité leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs avertis. En tant qu'organisation professionnelle de développement, sa mission est d'être l'interface entre les structures publiques, les structures privées et les consommateurs dans la perspective de protéger et défendre les intérêts socio-économiques et sanitaires de ces derniers.

Ainsi, sa mission est-elle de contribuer à l'instauration d'un environnement dans lequel, d'une part, sont respectés les modèles de production et de consommation de biens et services favorables à la protection du pouvoir d'achat, de l'environnement, de la santé, de la sécurité physique des consommateurs, et d'autre part, leur sont garantis l'exercice de ses droits et de ses responsabilités.

ii. Avec plus de 220 organisations membres dans 115 pays, Consumers International représente la seule voix indépendante faisant campagne pour les consommateurs dans le monde entier. Ensemble, nous souhaitons construire un mouvement international puissant dans le but d'accroître la protection des consommateurs et de renforcer leur influence dans le monde entier. Si vous désirez en savoir plus, veuillez consulter notre site Web : www.consumersinternational.org

iii. La Journée mondiale des droits des consommateurs est une journée internationale d'action et de sensibilisation suivie par les organisations de consommateurs et les groupes de défense des droits civiques à travers le monde. Le 15 mars marque le jour où le Président John F. Kennedy a déclaré au Congrès américain: «Par définition, nous sommes tous des consommateurs. Les consommateurs sont le groupe économique le plus important. Ils affectent et sont affectés par presque toutes les décisions économiques privées et publiques. Cependant, ils sont le seul groupe important...dont les opinions ne sont souvent pas écoutées.»